



Airbus/Boeing : l'Europe et les Etats-Unis signent une trêve dans leur guerre commerciale

Bruxelles et Washington suspendent pour quatre mois les droits de douane appliqués dans le cadre du vieux litige Boeing/Airbus. Un signe de détente entre les deux géants du commerce après la présidence Trump. La France se félicite d'un accord qui concerne aussi le vin et l'agroalimentaire.

La guerre commerciale entre les Etats-Unis et l'Union européenne est en pause. « Le Président Biden et moi-même sommes convenus de suspendre tous nos tarifs imposés dans le cadre des litiges Airbus-Boeing, tant sur les produits aéronautiques que non aéronautiques, pour une période initiale de quatre mois », a annoncé la présidente de la Commission européenne, Ursula von der Leyen, après son premier entretien avec le dirigeant américain. Ce compromis porte sur les surtaxes imposées depuis octobre 2019 par l'administration Trump sur quelque 7,5 milliards de dollars (6,3 milliards d'euros) d'exportations européennes vers les Etats-Unis, notamment des produits alimentaires et des vins et spiritueux, et sur 4,5 milliards de dollars de produits américains à destination de l'UE.

Lors de leur entretien téléphonique, le président américain a souligné « son soutien à l'Union européenne et son engagement à réparer et redynamiser le partenariat USA-UE », a indiqué la Maison-Blanche dans un bref compte rendu. « C'est une excellente nouvelle pour les entreprises et les industries des deux côtés de l'Atlantique, et un signal très positif pour notre coopération économique dans les années à venir », a-t-elle ajouté dans un communiqué. Les deux partenaires vont profiter de cette trêve de quatre mois pour se « concentrer sur la résolution » de leurs « différends en matière d'aéronautique », a insisté la présidente de l'exécutif européen.





Cette annonce, au lendemain d'un accord similaire entre Londres et Washington , a été accueillie avec soulagement par Paris, car les surtaxes américaines pénalisent particulièrement les viticulteurs français. Il s'agit d'une « première étape dans le processus de désescalade » commerciale, a salué le ministre français au Commerce extérieur Franck Riester. « Nous allons maintenant travailler, avec la Commission et nos partenaires européens, pour parvenir dans les quatre mois à venir à un accord sur de nouvelles règles encadrant le soutien public au secteur aéronautique, qui soit conforme à nos intérêts et sans naïveté », a ajouté le ministre délégué dans un communiqué.

Débat sur les subventions publiques

« Nous nous félicitons de la décision de suspendre les tarifs pour permettre la tenue de négociations », a pour sa part réagi Airbus dans un communiqué séparé, ajoutant qu'il continuerait à « défendre un règlement négocié de ce différend de longue date afin d'éviter des surtaxes douanières qui ne font que des perdants ».

Airbus et son concurrent américain Boeing, et à travers eux l'Union européenne et les Etats-Unis, s'affrontent depuis octobre 2004 devant l'OMC sur les aides publiques versées aux deux groupes, jugées illégales. Les Etats-Unis ont été autorisés en octobre 2019 à imposer des taxes à hauteur notamment de 25 % pour les vins et spiritueux , et de 15 % pour les avions Airbus.

Dans une décision miroir un an plus tard, l'OMC avait autorisé Bruxelles à mettre en place des taxes sur des produits importés des Etats-Unis. L'UE impose depuis des droits de douane sur 4 milliards de dollars d'exportations américaines. L'administration Biden avait annoncé le 11 février le maintien pour le moment des taxes supplémentaires sur certains produits européens, entrées en vigueur le 12 janvier dernier, à quelques jours de la fin du mandat de Donald Trump, marqué par de fortes tensions commerciales.

Lien article :

<https://www.lesechos.fr/monde/enjeux-internationaux/airbusboeing-leurope-et-les-etats-unis-signent-une-treuve-dans-leur-guerre-commerciale-1295913>